

Darmanin veut permettre aux clandestins de demander eux-mêmes leur régularisation

écrit par Jules Ferry | 22 septembre 2022



Le petit ouvrier collabo du Grand Remplacement

Oui, avec un guichet en ligne, pour aller encore plus vite dans les régularisations massives !

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a proposé mardi

un changement législatif pour que les travailleurs immigrés puissent demander eux-mêmes leur régularisation.

« Je ne trouve pas normal que seul l'employeur puisse demander la régularisation de la personne qui travaille pour lui », a déclaré **Gérald Darmanin**, auditionné par la commission des lois de l'Assemblée nationale, devant laquelle il a présenté sa feuille de route sur les sujets sécuritaires et migratoires.

« C'est un rapport de force qui n'est pas positif pour le salarié. Si on change la loi, ce sera une bonne chose », a-t-il ajouté, alors qu'**un projet de loi sur l'asile et l'immigration doit être déposé en janvier.**

Les syndicats et les défenseurs des étrangers demandent de longue date une réforme des procédures de régularisation pour que les employeurs ne soient pas les seuls à pouvoir déposer ces dossiers, ce qui crée une relation de dépendance et de subordination entre le travailleur et son patron.

[AFP](#)

Macron organise le Grand Remplacement à marche forcée .



© AP